



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2016 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux régional de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé.

Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

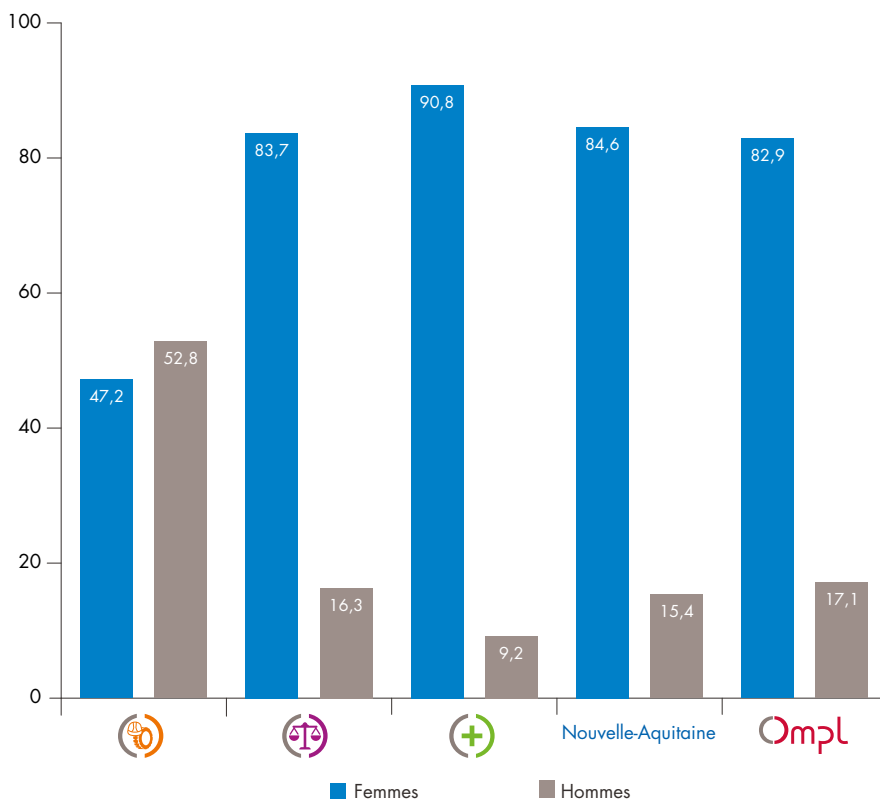


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)









MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (12,4 % des emplois). Il est le moins féminisé alors que la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 57,1 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,8 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (64,2 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (76,8 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	2 277	47,2	2 545	52,8	4 822
	1 536	55,8	1 217	44,2	2 753
	101	39,5	155	60,5	256
	222	44,0	282	56,0	504
	418	31,9	891	68,1	1 309
	3 495	83,7	681	16,3	4 176
	250	85,9	41	14,1	291
	2 387	89,0	295	11,0	2 682
	81	61,4	51	38,6	132
	777	72,5	294	27,5	1 071
	27 085	90,8	2 755	9,2	29 840
	3 306	97,0	103	3,0	3 409
	3 588	88,1	483	11,9	4 071
	7 726	93,0	582	7,0	8 308
	10 308	88,3	1 367	11,7	11 675
	2 157	90,7	220	9,3	2 377
Nouvelle-Aquitaine	32 857	84,6	5 981	15,4	38 838
Ompl	363 429	82,9	75 220	17,1	438 649